



*A l'attention de Monsieur PHILIPPE MARZOLF,  
Président de la CPDP LGV-PACA*

Caumont s/Durance, le 7 juin 2005

Concerne : votre lettre du 26 mai concernant votre demande de réponse aux 3 questions

Monsieur le Président,

Sans vouloir préjuger des retombées de l'atelier des solutions alternatives dont nous sommes sans nouvelles quant à son ordre du jour, voici les réponses que nous pouvons apporter aux trois questions posées :

- 1- Le débat qui se termine s'est déroulé, à notre connaissance, d'une façon des plus démocratiques avec de très nombreux intervenants et partant des temps de paroles très réduits.  
Dans ce cadre, le nombre de réunions thématiques s'est avéré faible : une seule réunion sur le montage financier des opérations. Aucune réunion thématique plus spécifiquement orientée vers les nuisances sonores des TGV, nuisances pourtant reconnues comme dominantes, si on tient compte des sujets des débats qui ont animés les comités de suivi du TGV Méditerranée.
- 2- Du RFF, maître d'ouvrage du projet qui nous concerne, nous n'attendons rien que l'application la plus stricte des lois laxistes contre le bruit de ce pays où 90 % des lois environnementales ont du être dictées par l'Europe tant l'administration française est incapable d'en générer une seule de valeur.
- 3- Notre attente est qu'un fonds de réhabilitation acoustique soit créé dès le début des travaux. Qu'il soit substantiel (soit environ 3% du coût total du projet, hors protection acoustique légale par trop insuffisante) et qu'il soit géré par un organisme indépendant du RFF et accessible à tous les sites concernés de la région PACA .  
Nous attendons aussi que, dès la phase d'étude des réalisations, les associations environnementales compétentes en la matière, soient associées aux différents projets de façon à aider les Ingénieurs-chefs de projets dans leur tâches ; assurant par là, aussi mais pas uniquement, un certain contrôle démocratique des fonds publics investit dans cette entreprise ; fonds qui s'élèvent quand même à 75 % du total.

Nous sommes bien évidemment conscient que nos remarques et propos dépassent quelque peu une simple cpdp et qu'il est extrêmement difficile de concilier une majorité d'hommes de bonne volonté qui sont, par ailleurs, les principaux bailleurs de fonds de ce projet, avec une minorité agissant pour son intérêt propre avec un engagement modéré et un contexte légal faible. Aussi soyez assuré, Monsieur le Président, de nos remerciements les plus chaleureux pour votre action ainsi que de notre très haute considération.

Prof. Dr Sc. E. Hannecart  
Vice-Président UDVN 84